

Pacte
régional
pour la
ruralité

NOVEMBRE 2018

RURALE LITÉ



SOMMAIRE

- 4 3 défis, 8 enjeux, 34 mesures pour l'équilibre rural
- 5 Une ruralité ouverte
- 7 Une ruralité vivante
- 9 Une ruralité respectée
- 11 Contacts

UN PACTE POUR RENFORCER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Élément central de l'identité et de l'attractivité des Pays de la Loire, notre espace rural contribue directement à notre économie régionale et à sa dynamique, tant sur le plan économique, social, environnemental que culturel.

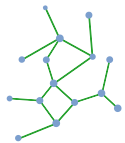
Toutefois, malgré l'engagement des acteurs et des élus locaux, cette dynamique demeure fragilisée par une fracture territoriale qui n'épargne pas la région des Pays de la Loire, et en particulier son espace rural. **Nos territoires ruraux sont confrontés à des défis majeurs** : éloignement et enclavement, disparition d'activités économiques, inégalités d'accès aux nouvelles technologies ou même à la formation... Des défis d'avenir dont la Région s'est saisie dès 2016, aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux.

Comme nous nous y étions engagés devant les Ligériens, ce Pacte régional pour la ruralité pose les piliers du renforcement de l'équilibre territorial dans les Pays de la Loire. Réalisé à partir d'une large concertation, il s'inscrit dans le temps long ; il vise à accompagner nos territoires ruraux, dans leur diversité, pour renforcer l'accès des populations rurales aux réseaux, à l'emploi, aux services et à la qualité de vie, **pour une ruralité ouverte, une ruralité vivante, une ruralité respectée.**

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire



3 DÉFIS, 8 ENJEUX, 34 MESURES POUR L'ÉQUILIBRE RURAL



118,8
millions d'euros

pour accompagner le déploiement numérique dans les départements

+ 2,78 millions d'euros pour la création d'un Fonds de soutien régional à la téléphonie mobile



6,3
millions d'euros

pour l'économie et l'emploi dans les territoires ruraux (soutien au développement des outils numériques des artisans et commerçants, aux commerces en zones fragiles)

Dont 2,4 millions d'euros pour le Fonds régional de transmission



116
millions d'euros

sur le mandat pour financer de nouvelles infrastructures routières

+ 37 bornes électriques de recharges rapides mises en place sur les axes structurants du réseau routier



25
millions d'euros

(5 millions d'euros par an) pour le Fonds régional de développement des communes



2,4
millions d'euros

à l'échelle du mandat pour aider les territoires à maintenir la présence de professionnels de santé et l'accès aux soins de proximité



8,1
millions d'euros

pour améliorer le cadre de vie en valorisant le patrimoine, la culture et développant le logement et les centralités



Le Pacte régional pour la ruralité, le fruit d'une large concertation

Lancée officiellement le 1^{er} avril 2016 en présence d'élus représentatifs de la ruralité des Pays de la Loire, la concertation s'est poursuivie en mai et juin 2016 avec 5 rencontres départementales sur le terrain. Près de 1 000 élus ont participé à ces rencontres ainsi que les Chambres consulaires et les associations et structures représentatives. En parallèle, un questionnaire citoyen a permis de recueillir les contributions de 1 500 Ligériens.

UNE RURALITÉ OUVERTE

Renforcer l'équilibre territorial nécessite d'abord une meilleure connexion des territoires ruraux aux grands réseaux de transport et de communication.

La couverture numérique en haut et très haut débit et la couverture en téléphonie mobile de l'ensemble des Pays de la Loire constituent un levier majeur de réduction des inégalités territoriales. C'est un facteur de dynamisme et de compétitivité des entreprises implantées en zones rurales, un accélérateur pour le développement du tourisme rural, secteur clé de l'économie ligérienne et une nécessité pour les établissements scolaires.

La mobilité est l'un des grands défis que doivent relever les zones rurales pour assurer leur développement. La Région, en charge des transports, peut agir sur différents leviers : nouvelles infrastructures, transports en commun, covoiturage...



RENFORCER L'ACCÈS AUX RÉSEAUX DE COMMUNICATION

1 Accompagner davantage le déploiement du numérique dans les départements

> Un effort financier porté à 118,8 millions d'euros

2 Proposer à tous les lycées le déploiement anticipé de la fibre

> Un objectif de déploiement global d'ici 2019 dans tous les lycées publics

3 Mettre en place un soutien exceptionnel pour le raccordement final de 200 sites structurants de tourisme rural situés en secteur isolé

> Un financement à hauteur de 25% avec une enveloppe de 750K€

4 Renforcer avec les Départements le nombre de sites prioritaires à déployer et soutenir les technologies alternatives

5 Assurer la couverture en téléphonie mobile des territoires ruraux un Fonds régional de soutien à la téléphonie mobile

> La couverture des 48 centres-bourgs identifiés en zone blanche : 6 centre-bourgs équipés par 15 pylônes à ce jour

> Le déploiement de la téléphonie mobile dans des zones d'activité économique et les sites touristiques qui en sont dépourvus

> L'étude du déploiement de la téléphonie mobile avec SNCF le long de ses voies

> 100K€ pour étudier les conditions dans lesquelles la 4G pourrait être déployée plus largement dans les territoires et travailler avec différents acteurs (SNCF, sociétés d'autoroute...)

> L'utilisation par les Ligériens de l'application Gigalis - 4GMark



RENFORCER L'ACCÈS AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT

6 Garantir qu'à la fin du mandat, toutes les communes des Pays de la Loire bénéficient d'une offre de transport en commun

> Lancement en 2018 d'une étude « mobilités » afin d'élaborer un schéma régional de l'offre de transport en Pays de la Loire à l'horizon 2030

7 Contribuer au désenclavement des territoires ruraux en finançant de nouvelles infrastructures routières d'intérêt régional avec 116 millions d'euros à l'échelle du mandat

> Engagement des travaux au plus tôt et dans les 5 années à venir

8 Travailler avec les acteurs de la mobilité au développement de la pratique du covoiturage, en particulier dans les zones rurales, en partenariat avec le réseau TER 2018-2023

9 Soutenir les solutions alternatives permettant de favoriser la mobilité en milieu rural

> Mesure du Plan de bataille pour l'emploi visant à favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi engagés dans une formation, via des plateformes de mobilité dans les départements

> Organisation de 3 rencontres sur cette thématique par le Réseau rural régional, en 2018 et 2019, autour d'échanges de bonnes pratiques et d'initiatives innovantes

10 Rendre les gares et haltes ferroviaires rurales plus attractives et innovantes



© Région Pays de la Loire / A. Monié - Les beaux matins

UNE RURALITÉ VIVANTE

Pour que l'espace rural reste pleinement un espace de vie, il est essentiel de maintenir et même de renforcer l'offre d'emplois, de services, notamment en matière de santé, et de formations sur tous les territoires ruraux.

Il est également nécessaire d'accompagner l'innovation et l'expérimentation de nouvelles solutions au plus près des besoins des territoires.



PROTÉGER ET DÉVELOPPER LES EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE RURALE

11 Apporter une réponse nouvelle aux enjeux de transmission des PME et TPE en milieu rural

> 1,2 million d'euros, sur 2,4 millions d'euros d'ici 2020, déjà voté pour le Fonds régional de transmission

12 Traduire en actes les conclusions du « livre blanc » des chambres consulaires régionales sur l'économie de proximité

> Lancement d'un appel à projets « entreprendre dans les territoires fragiles » en partenariat avec l'Agence France Entrepreneur à hauteur d'1 million d'euros, en novembre 2017

13 Soutenir davantage les commerces en milieu rural

> Création d'un fonds de soutien destiné aux territoires en situation de « fragilité commerciale » pour accompagner financièrement les commerces de proximité.

14 Renforcer l'usage des outils numériques pour les commerçants et artisans en milieu rural et soutenir financièrement leur développement.

15 Accompagner les circuits de proximité en favorisant le « manger local » et en soutenant les Projets alimentaires territoriaux (PAT)

> Un nouveau référentiel sur la proximité et un partenariat avec les 5 réseaux locaux départementaux co-présidés par les Conseils départementaux, les associations des maires et les chambres départementales d'agriculture



DÉVELOPPER LES SERVICES DANS L'ESPACE RURAL

16 Proposer un plan d'actions global autour des enjeux de la santé et particulièrement en milieu rural

> Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous, adopté en décembre 2016, comprenant 15 mesures

17 Identifier et accompagner les territoires susceptibles d'être confrontés à des difficultés d'accès aux soins pour permettre aux acteurs locaux d'anticiper ces situations

> Une action menée en lien avec l'ARS

18 Proposer une aide aux territoires contraints d'investir rapidement pour maintenir la présence de professionnels de santé

> Une aide à l'investissement d'urgence, avec une enveloppe de 500K€ sur la durée du mandat

19 Accompagner les porteurs d'un projet de santé territorial en zone rurale en soutenant les frais d'ingénierie nécessaires au montage du projet

20 Accompagner l'innovation et l'expérimentation pour développer l'accès aux soins de proximité

> Trois projets soutenus, dont un projet de déploiement de la télémédecine à l'échelle du pôle métropolitain du Mans et un véhicule mobile de mammographie



GARANTIR L'ACCÈS À LA FORMATION DES JEUNES EN MILIEU RURAL

21 Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes des zones rurales

> Expérimentation de nouvelles actions entre lycées en zone rurale et établissements de l'enseignement supérieur, dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt AILES (Actions innovantes lycées enseignement supérieur)

22 Prioriser certaines actions en faveur des apprentis des zones rurales, dans le prolongement du Plan de relance pour l'apprentissage

> Depuis 2016, 55 nouvelles formations dans le domaine de l'apprentissage au sein des territoires ruraux, 71 ambassadeurs de

l'apprentissage formés pour témoigner auprès des collégiens, lycéens et entreprises, mise en place d'un apprentibus et de mesures visant à faciliter l'hébergement des jeunes

23 Développer l'accès à la formation dans les territoires ruraux avec la digitalisation des formations

> Dès 2017, digitalisation d'une dizaine de formations concernant 200 stagiaires

24 Accompagner les territoires qui s'engagent en faveur de la reconstruction ou de la rénovation de leurs écoles

> Depuis 2016, plus de 7 millions d'euros pour un soutien exceptionnel à des projets d'investissements

UNE RURALITÉ RESPECTÉE

Les territoires ruraux ont forgé leur réussite sur un modèle conjuguant l'attachement à leurs identités et l'ouverture aux autres, la volonté de développer les communes tout en préservant leurs singularités, leur qualité de vie... Ce modèle, facteur de succès économiques autant que de lien social, doit être respecté et valorisé.



PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT, LE PATRIMOINE ET L'URBANISME

25 Soutenir, avec les associations de sauvegarde du patrimoine, le financement participatif de projets de restauration du patrimoine local

> Un bonus financier de 100K€ à la collecte de fonds et à une communication active

26 Ouvrir davantage l'offre culturelle régionale aux territoires ruraux et leur proposer un programme dédié

> Une représentation du spectacle *Histoires sacrées* produit par Angers Nantes Opéra, dans 10 territoires ruraux en 2017, et une tournée en 2018 avec le spectacle *Event* du Centre national de danse contemporaine

27 Soutenir les communes rurales jouant un rôle de centralité lorsqu'elles s'engagent dans une réflexion autour de la reconquête de leur centre-bourg

> Le soutien des frais d'ingénierie et des investissements des études engagées par les collectivités

28 Soutenir les communes rurales qui ouvrent leur patrimoine communal au logement

> La simplification du règlement administratif du dispositif

> Un budget prévisionnel de 2,5 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros déjà affecté

29 Mobiliser des crédits européens pour favoriser la rénovation énergétique des logements sociaux en milieu rural

> Plus de 1,5 million d'euros de Feder mobilisé depuis 2016

30 Placer les zones rurales au cœur de la réflexion engagée autour de la transition énergétique

> Adoption en décembre 2016 de la Feuille de route régionale sur la transition énergétique, déclinée en cinq piliers



RENFORCER LES SOLIDARITÉS EN VALORISANT CELLES ET CEUX QUI S'ENGAGENT

31 Mettre en valeur les réussites et l'innovation dans les zones rurales

> Les « Trophées des territoires », dont le lancement est prévu lors de la Rencontre régionale des maires à l'automne 2018



ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER DAVANTAGE LES ÉLUS RURAUX

32 Armer un outil spécifique : le Fonds régional de développement des communes pour soutenir les investissements des communes de moins de 5 000 habitants

> Garantie du budget annuel minimum de 5 millions d'euros, 400 communes soutenues depuis juillet 2016

33 Nommer un « référent territorial unique » pour les élus locaux et rapprocher l'Europe des territoires

> Référent présent dans les antennes régionales : le coordonnateur

34 Prolonger l'impulsion du Pacte à l'échelle du mandat



© Région Pays de la Loire / M. Gross

CONTACTS

Marion Gaonac'h
en charge du suivi du Pacte pour la ruralité
Tél : 02 28 20 62 52
marion.gaonach@paysdelaloire.fr

Loire-Atlantique

Anne-Laure Forget
Tél : 02 28 20 51 96
antenne.loire.atlantique@paysdelaloire.fr

Maine-et-Loire

Christelle Touchais Pinon
Tél : 02 41 68 70 70
antenne.maine.et.loire@paysdelaloire.fr

Mayenne

Dominique Chanteau Nogues
Tél : 02 43 67 22 60
antenne.mayenne@paysdelaloire.fr

Sarthe

Gaël Bigorgne
Tél : 02 43 14 37 30
antenne.sarthe@paysdelaloire.fr

Vendée

Cédric Rozier de Linage
Tél : 02 51 44 75 00
antenne.vendee@paysdelaloire.fr

Région des Pays de la Loire – Septembre 2018
Directrice de la publication : Christelle Morançais – Rédaction : Région des Pays de la Loire
Création et maquette : Liner communication – Exécution : Anima productions

RURALE- LITÉ

